



Neuilly-sur-Seine, le 9 avril 2008

Une Assemblée Générale Mixte se tiendra

**le jeudi 15 mai 2008 à 10.30**

*à l'hôtel Park Hyatt Paris-Vendôme, 5 rue de la Paix, 75002 Paris*

L'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote à cette Assemblée sont publiés au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires de ce jour, sous la forme d'un avis de réunion valant avis de convocation.

Cet avis est consultable sur le site internet de la Société : [www.ingenico.com](http://www.ingenico.com)

Les documents préparatoires prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce seront tenus à la disposition des actionnaires, à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif pourra, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander, par courrier adressé à la Société ou à BNP PARIBAS Securities Services, GCT Emetteurs, Assemblées, Immeuble TOLBIAC, 75450 PARIS CEDEX 09, que ces documents lui soient envoyés à l'adresse postale indiquée par ses soins,. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.
- Tout actionnaire pourra prendre connaissance de ces documents au siège social de la Société pendant un délai de quinze jours précédant la date de l'Assemblée.